Centre de Loisirs
St Bruno

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DE LA
COHÉSION SOCIALE

Accueil jeunes St Bruno
2020

Projet Pédagogique Ados 2020

Table des matières

1) Présentation de la structure 2
a. La structure 2
b. Localisation de la Tour Du Pin 2
c. Locaux 2
d. Public visé 2
2) Objectifs éducatifs de l'organisateur 3
3) Les Objectifs Pédagogiques 3
- Les Objectifs Généraux 3
- Les Objectifs Opérationnels 4
4) Le fonctionnement 5
a. Moyens Humains 5
b. Le rôle de chacun 5
c. Journée Type 6
d. Temps libres et activités 8
e. Les règles de vie 9
5) Le bilan 9

1) Présentation de la structure

a. La structure

Le centre de loisirs et l'accueil jeune Saint-Bruno sont gérés par l'OGEC Saint-Hugues en Dauphiné se sont des activités associées au collège ST BRUNO ouverte 3 semaines lors des vacances d'été et chaque première semaine des vacances scolaires (toussaint, hiver, pâques) du lundi au vendredi. Le collège ST BRUNO est un établissement d'enseignement secondaire catholique se situant à la Tour du Pin. Les inscriptions se font pour 3 jours minimum consécutifs. Des activités accessoires ou séjour peuvent être proposées sous la responsabilité de l'équipe de direction.

b. Localisation de la Tour Du Pin

Cette ville d'environ 7000 habitants est une ville du sud-est de la France située en plein cœur des Vals du Dauphiné dans le département de l'Isère en région Auvergne Rhône-Alpes, elle se trouve à 50km de Lyon, 60km de Grenoble et 40km de Chambéry.

c. Locaux

La structure a une capacité d'accueil de 80 enfants ou jeunes de 6 à 16 ans. L'accueil de ce public se fait dans l'enceinte du collège dans les 2 salles de permanences, 1 salle est plutôt réservée aux primaires et une autre est plutôt réservée aux collégiens, mais tout le monde peut circuler librement dans les 2 salles en fonction de ces envies ou besoins. Nous avons à disposition des vestiaires pour déposer les vêtements et/ou les sacs prévus pour les différentes sorties. Nous pouvons également bénéficier de l'amphithéâtre, du terrain d'handball, du terrain de basket et de l'ensemble du matériels pédagogiques de l'établissement pour la pratique du sport. Avec l'accord de la mairie, nous avons accès aux stades (rugby, foot…), à la halle des sports, à la piscine et aux terrains de tennis de la ville. Le restaurant scolaire fonctionne également les jours du centre. Les sanitaires répartis dans 2 bâtiments (1 pour les filles et 1 pour les garçons), se trouvent dans l'enceinte de l'établissement, des toilettes pour personnes en situation de handicap sont également accessibles.

d. Public visé

L'ensemble du public inscrit au centre de loisirs, est issus en majorité de la ville de la Tour du Pin ou des villages de proximité.

Depuis plusieurs années le centre accueille un enfant en situation de handicap, cet enfant est également scolarisé au collège St Bruno.

L'équipe pédagogique connait bien la pathologie de ce jeune garçon pour le côtoyer quotidiennement au collège.

Il faut savoir que ce jeune garçon est un enfant autiste.

A chaque période de vacances, le Directeur informe son équipe si celle-ci est renforcée par de nouveaux animateurs, sur les spécificités de la maladie qui se caractérise par un développement anormal de l'enfant, principalement au niveau social, relationnel, et communicationnel, bien que ce jeune homme ait énormément fait des progrès certainement grâce au fait qu'il soit scolarisé dans le collège où se trouve le centre de loisirs.

Afin d'anticiper les moqueries dont sont souvent victimes les enfants autistes ou la peur que leurs comportements suscitent, nous expliquons brièvement aux autres enfants du groupe la nature du handicap de notre jeune garçon et comment se comporter avec lui en cas de crise.

Lors d'activités ou l'enfant autiste peut parfois manifester des troubles du comportement (cris, larmes de détresse, violence…) en présence des autres enfants, l'équipe continue d'animer le groupe pendant qu'une personne s'isole avec l'enfant autiste afin que celui-ci retrouve plus de sérénité.

2) Objectifs éducatifs de l'organisateur

- Permettre à l'enfant ou jeune de grandir
  - Autonomie de celui-ci
- L'ouverture d'esprit
  - L'éveil de l'enfant
  - Accepter les différences de chacun
- Renforcement du lien social
  - Egalité, Laïcité
  - L'échange
  - Respect des autres
  - Le Vivre Ensemble.

3) Les Objectifs Pédagogiques

- Les Objectifs Généraux

Développer la citoyenneté chez les jeunes en leur permettant de devenir acteur et de s'épanouir dans la vie du centre.

Favoriser la participation des jeunes dans leurs activités de la vie quotidienne.

Développer les capacités motrices des jeunes dans leurs activités de la vie quotidienne.

Développer l'autonomie et la participation des jeunes lors de la vie en collectivité.

- Les Objectifs Opérationnels

Impliquer le jeune à la vie du centre.

Laisser les jeunes choisir leurs activités en élaborant un éventail de propositions, en mettant à leur disposition des ateliers libres.
Impliquer le jeune dans le programme de la semaine.
Mise en place de boites à idées pour recueillir leurs souhaits et leurs idées.
Etablir un bilan sous forme de retour oral pour évaluer le ressentit de chacun.

Intégrer le jeune au sein du groupe.

Négocier et établir des règles de vie avec le groupe en fixant des limites de sécurité, en s'attachant au respect mutuel, en coopérant et s'entraidant.
Mise en place de forum de discussion.
Instaurer un climat de confiance en étant présent, à l'écoute et à la disponibilité de chacun.
Veiller à la bonne intégration des nouveaux.

Amener le jeune à faire seul dans ses activités et sa vie quotidienne.

En le laissant circuler et faire seuls dans les ateliers avec la présence de l'adulte.
En le sollicitant à faire seuls, des actions de tous les jours, réalisation de projet.
En proposant un aménagement de l'espace et un matériel adapté.

Promouvoir des activités culturelles, artistiques et sportives.

Proposer de nouvelles activités sportives ou autres tels que l'escalade, le théâtre, la danse, l'expression corporelle... et permettant ainsi à chacun de développer sa motricité, sa coordination, sa capacité à faire des efforts, sa créativité, son imaginaire, son ouverture d'esprit et sa curiosité...
Organiser des stages encadrés par des animateurs spécialisés, pour permettre de découvrir différentes disciplines et d'acquérir un savoir et un savoir-faire.

Organiser des évènements, journées à thèmes, grands jeux (olympiades...), sorties à l'extérieur du centre de loisirs.

Organiser des rencontres, partages et échanges autour du jeu.

4) Le fonctionnement

a. Moyens Humains

Tenant compte de la réglementation jeunesse et sport, l'équipe pédagogique est constituée d'un directeur Mr BRON Mickael (Educateur sportif titulaire d'un BPJEPS et de l'UCCACM), d'une directrice administrative Mme ASENSIO Déborah, d'un éducateur sportif Mr DI LEO Mickael (licence STAPS), d'une animatrice Mme COLIN Morgane (Titulaire BAFA). Chaque personne de cette équipe sont titulaires du PSC1, cette équipe est également complétée selon les besoins qui dépendent du programme et du nombre d'inscrits au centre ou en camp.

Le personnel du restaurant scolaire et 2 employés du service entretien sont également présent pour le bon fonctionnement de l'ALSH.

b. Le rôle de chacun

L'équipe de direction

- Est responsable de la sécurité des animateurs et des enfants : affective, physique et morale.
- Permet la cohésion d'équipe, est garante du travail d'équipe.
- Favorise les temps de formation : évaluation des stagiaires et des animateurs chaque semaine.
- Doit maintenir le dialogue avec les différents partenaires.
- Assure l'administration du centre (présence des enfants, des animateurs,)
- Assure la gestion de l'infirmerie
- Doit effectuer des repérages avant d'emmener les enfants.
- Est garante des locaux et du matériel.

L'animateur

- Est Ponctuelle
- Est responsable de la sécurité des enfants : Affective, physique et morale.
- Est à l'écoute des enfants.
- Est respectueux des locaux, du matériel et de toutes les personnes présentes au sein des différentes structures.
- S'adapte.
- Prend des initiatives.
- Reste motivé et motivant.
- Est capable de s'intégrer à un groupe.
- Prépare, anime et évalue ses activités

- Respecte le projet pédagogique

Les jeunes

- Sont respectueux des locaux, du matériel et de toutes les personnes présentes au sein des différentes structures.
- Sont acteurs de leurs journées : Pour tous : 2 voire 3 choix d'activités sont possibles le matin et l'après-midi, afin que chacun puisse s'y retrouver.
- Sont à l'écoute de l'équipe de Direction et d'animation, chaque matin les animateurs présentent : la journée, les différents temps forts, afin que les jeunes se sentent accueillis et aient des repères pour la journée.

Les évaluations

Pour les animateurs

Les animateurs évaluent leurs journées par l'intermédiaire d'une grille d'évaluation lors de chaque activité, lors des réunions hebdomadaires, lors des temps d'échanges avec les jeunes, lors des temps d'accueil avec les familles.

Pour les jeunes

Les jeunes évaluent leur journée lors des temps d'échanges le soir avant le goûter où un temps de bilan est mis en place où chacun exprime son ressenti de la journée et peut proposer des activités, des sorties, …

Pour les parents

L'évaluation se fait par l'intermédiaire de la communication avec les animateurs et l'équipe de direction lors des temps d'accueil.

c. Journée Type

8H00/9H30 : L'accueil des animateurs, mise en place des ateliers

L'accueil échelonné des enfants et des jeunes

9H30/10H00 : Présentation aux enfants et aux jeunes du déroulement de la journée

Présentation des activités

Formation des groupes

10H00/11H45 : Activités

11H45/12H00 : Rangement des activités

12H00/13H00 : Repas

13H00/14H00 : Temps calme

14H00/16H30 :	Reprise des activités
16H30/16H45:	Goûter
16H45/ 17H00:	Rangement
	Temps d'échange
17H00/18H00 :	Activités au choix encadrées par les animateurs.
	Accueil des parents
	Départ échelonné des enfants et des jeunes

L'accueil du matin :

L'accueil se fait entre 8h00 et 9h30, dans un cadre adapté, sécurisé, convivial qui permet à chacun de vivre en groupe. L'accueil se fait dans la salle située dans l'enceinte du collège. L'équipe d'animation prend en charge les enfants et les jeunes dès leur arrivée. Soient-ils restent dans la salle, pour faire des activités calmes de leur choix, encadrées par des animateurs, soit ils vont dans la cour pour faire des activités sportives sous la surveillance d'autres animateurs, en attendant l'arrivée des autres enfants et jeunes afin de démarrer une belle journée.

Le temps de repas :

La restauration s'effectue dans la cantine scolaire. Les repas sont faits sur place par une société de restauration « Sodexo ». C'est un self donc chaque enfant se sert tout seul. Ils ont le choix entre plusieurs entrées, 2 plats chauds, plusieurs desserts et laitages. Ensuite ils s'assoient où ils le souhaitent. Les animateurs veillent au respect des règles de vie quotidienne. Les enfants qui sont servis en premier et qui ont fini avant les autres, doivent attendre que tout le monde ait terminé son repas et l'autorisation d'un animateur d'aller débarrasser leur plateau. Un animateur sortira en premier afin de réceptionner les enfants qui sortent.

L'accueil du soir :

De 17h00 à 18h00, les enfants ont accès à plusieurs activités libres, toujours encadrées par les animateurs, en attendant que l'on vienne les chercher.

Les parents viennent auprès de l'équipe de direction ou d'un animateur référent pour signaler qu'ils veulent récupérer leur enfant même pour ceux qui jouent à l'extérieur. L'équipe d'animation est attentive à ce que les enfants qui partent rangent le matériel.

Lorsque tous les enfants sont partis, 2 choses sont primordiales pour l'équipe d'animation :

- Le Rangement des salles (matériel et mobilier)
- Les vérifications d'usage (fermeture des fenêtres, des portes, des portails des 2 bâtiments).

d. Temps libres et activités

Les temps libres :

Les temps libres sont répartis dans la journée de la manière suivante :

-Temps d'accueil de 8h00 à 9h30

-Temps calme (après le repas) de 13h00 à 14h00

-Temps d'accueil de 17h00 à 18h00

Les jeunes ont accès à différentes activités (jeux de société, activités manuelles, lecture cependant ils peuvent faire des activités sportives tels que le football, basket…)

1 salle est plutôt réservé aux collégiens.

Les activités :

Les activités se veulent attractives et complémentaires du système scolaire.

Les activités ont pour but de permettre aux jeunes de découvrir l'environnement dans lesquels ils se situent, et permettre également à ces enfants et à ces jeunes de développer leur capacité à intégrer des règles.

L'utilisation des infrastructures du collège, et la cohabitation avec le personnel de l'équipe pédagogique sont autant d'éléments que les enfants et les jeunes doivent respecter pour le bien-être de tous.

Plusieurs activités sont prévues et les jeunes se positionneront selon leurs envies et leurs besoins :

- Activités manuelles
- Activités sportives
- Activités ludiques (grands jeux)
- Activités culinaires
- Activités artistiques

Le planning du centre de loisirs

Le planning du centre de loisirs est disponible sur le site internet du collège ainsi que les projets éducatif et pédagogique. Une attention particulière est demandée aux animateurs, le matin à l'accueil et le soir au départ, afin d'échanger avec les parents et répondre aux différentes questions posés (déroulement de la journée, état de fatigue de chacun des enfants, activité du jour ou autres, du comportement de l'enfant durant la journée, etc…).

e. Les règles de vie

Un règlement intérieur établi doit être accepté, et respecté par tous les parents et les jeunes. Les parents prennent connaissance de ce règlement avant de le signer.

Ce règlement intérieur est accompagné d'un contrat moral entre tous les acteurs (jeunes, animateurs). A partir du moment où il est accepté de tous, il doit être respecté. Les animateurs sont simplement là pour poser un cadre qui s'articule avec les besoins et obligations de chacun. Ces règles sont discutées avec les jeunes et les animateurs en sont les garants. Le respect reste le maître mot dans la vie quotidienne du centre mais aussi à l'extérieur de celui-ci. Les règles peuvent évoluer dans le temps.

<u>Quelques règles à respecter par les animateurs</u>

- Les horaires, le travail des autres, les objectifs pédagogiques sont à respecter.

- Les divergences entre animateurs se font en privé.

- Les communications personnelles pendant le travail sont interdites.

- Chaque animateur est tenu de respecter et d'appliquer le règlement.

- Il est interdit de fumer et de boire.

5) Le bilan

L'accueil de loisirs du collège St Bruno est une structure qui a vu le jour en 2007, qui permet aux enfants et aux jeunes de se retrouver en période de vacances scolaires dans un cadre un peu différents du cadre scolaire qu'ils côtoient toute l'année. Cette structure a déjà réalisé quelques projets à destination de tous les enfants et jeunes qui fréquentent ce centre.

La mairie a été sollicitée et collabore à la réussite du centre avec la mise à disposition de nombreux terrains de sports (gymnase, foot, basket, tennis…)

De nombreux centre aérés sont déjà en place à la Tour du Pin, « le centre de loisirs - Saint-Bruno » se démarque en organisant des activités sportives, de découvertes, cela permet aux jeunes, enfants et adolescents, de découvrir une partie des sites sportifs, culturels de la région à moindre frais.

L'ensemble du personnel de cette structure a pour missions d'enseigner aux jeunes que les règles de vie et le comportement de chacun, se doit d'être le plus respectueux possible pour un meilleur environnement et un meilleur climat social.